



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



## TABLE DES MATIÈRES

Sensibilisation	4
Navigation	5
Préservation	7
Insertion	9
Vie associative	11
Perspectives 2024	12
Ils nous soutiennent	13



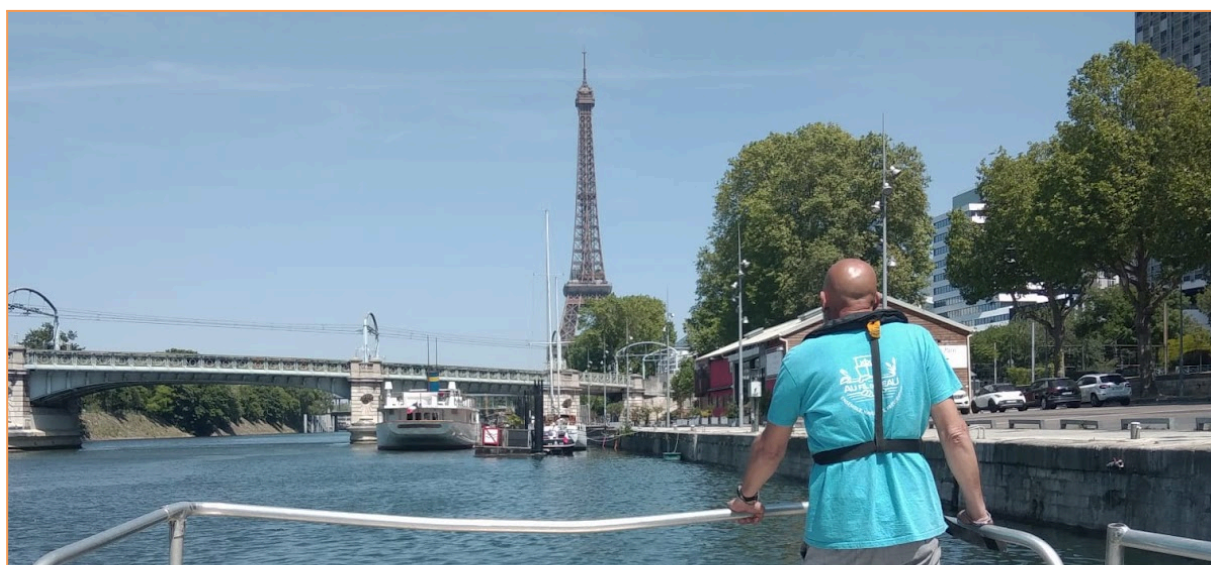
## PRÉAMBULE

Après 4 ans de développement de ses activités et de ses forces vives, 2023 avait pour objectif de consolider la dynamique. Cela devait passer par la recherche de garanties sur les enjeux de financements, de montée en compétences des équipes et d'installation dans de nouveaux locaux plus adaptés à ses besoins.

Au Fil de l'Eau termine l'année avec **une équipe renforcée de 3 nouveaux postes** (CDI et CDD longue durée) et **un bilan comptable à l'équilibre** (1 452€ d'excédent).

A l'instar de 2022, l'équipe et les bénévoles ont globalement su répondre aux orientations stratégiques fixées à la dernière Assemblée Générale, à savoir :

- Consolider le développement en élargissant les ressources bénévoles et en renforçant la communication
- Rendre accessible à tous.tes la navigation en limitant les impacts sur l'environnement
- Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'eau en développant les cycles pédagogiques auprès des scolaires et les interventions auprès du grand public sur le sujet de la pollution aquatique
- Aménager et préserver les espaces naturels du bassin versant de la Seine en faisant d'Au Fil de l'Eau une référence en matière d'identification des zones d'accumulation de déchets et de leur collecte



*Crédit : Au Fil de l'Eau - Identification des zones d'accumulation de déchets à Paris en juillet 2023*

Le bilan général de l'association est plutôt encourageant et assoit la légitimité d'action d'Au Fil de l'Eau dans les territoires sur lesquels elle intervient. Néanmoins, la conjoncture globale dans les secteurs associatifs et de l'insertion par l'activité économique suscite beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes. Ce contexte d'incertitude demande, aux équipes notamment, une grande capacité d'adaptation constante.

**L'engagement des partenaires d'Au Fil de l'Eau, qu'ils soient financiers, techniques, ou politiques, reste un enjeu crucial pour répondre au besoin de consolidation recherché par l'association.**



## SENSIBILISATION



Crédit : Au Fil de l'Eau - observation des oiseaux au Parc de la Haute-Ile

En 2023, l'association a créé un poste d'animateur en CDI afin de répondre à la hausse des demandes d'intervention de sensibilisation. Celui-ci a été pourvu fin janvier. Aussi, pour la première fois, un poste de médiatrice auprès des populations a vu le jour, dans l'objectif de renforcer la mobilisation des publics en quartier Politique de la ville sur les actions d'éducation à l'environnement. Ce poste, occupé dès le mois de février, est un contrat en adulte-relai. Enfin, le contrat en alternance est arrivé à son terme au mois d'août ce qui a tout de même permis d'assurer un appui en animation pendant les  $\frac{2}{3}$  de l'année. Ainsi, **2023 a été une année de renforcement des ressources humaines en lien avec la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement.**

Parmi les activités de sensibilisation, on retrouve la programmation Défi Marne qui a permis de sensibiliser 290 élèves de primaire au travers de 11 cycles pédagogiques (5 ateliers par cycle). Ce dispositif pédagogique, soutenu par l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois, s'inscrit dans le Plan Climat Air Energie et Territoire. De plus, l'association a finalisé la mise en œuvre de l'action "La Rivière des Déchets", soutenue par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble. Cette dernière s'est traduite par la réalisation de cycles pédagogiques de 3 interventions dans 3 écoles élémentaires et 3 centres de loisirs du territoire.

L'association a de nouveau participé à la programmation de la Végétale et de Natur'Box en mettant en place des jeux de piste en forêt et des balades naturalistes à la découverte des zones humides. Comme chaque année, Au Fil de l'Eau a été mobilisée sur différents temps forts de l'éducation à l'environnement : Service National Universel, Fête de l'Eau, World Clean Up Day, Forum pas écolo, fêtes organisées par les villes, etc. Enfin, la demande des teambuildings reste constante.

Le pôle de sensibilisation se consolide. Cette dynamique a également été soutenue par la **création d'un catalogue référençant l'ensemble des offres proposées** par l'association. Il est disponible sur le site web ou sur demande, et permet de fluidifier le traitement des différentes sollicitations.





## NAVIGATION

### A. NAVIGATION EN FRANCILIEN

Les **croisières de découverte du patrimoine** et les **croisières de dégustation** avec le collectif Cap sur la Marne ont été reconduites, soit 26 jours de navigation en 2023. Le taux de remplissage des croisières est en hausse par rapport à l'année précédente. De plus, grâce au soutien de la CAF du Val-de-Marne, Au Fil de l'Eau a pu accueillir et sensibiliser 498 jeunes à bord du Francilien. L'Etat, via la Politique de la Ville et l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, ont également concouru à la mise en œuvre de ces **croisières de sensibilisation**, plus spécifiquement pour les publics résidant en quartier Politique de la ville. Cependant, le dispositif Anim'Été porté par la ville de Choisy-le-Roi ayant évolué, le Francilien n'a pas pu être mobilisé contrairement aux années précédentes.

### B. NAVIGATION EN CATALANTE

La fréquentation des passeurs de rives est en hausse, avec un **nombre de passagers record pour le passeur de rives de Choisy-le-Roi depuis sa création en 2010.**

	PASSEUR DE CHOISY-LE-ROI	PASSEUR DE NOGENT-SUR- MARNE / CHAMPIGNY- SUR- MARNE	PASSEUR DE JOINVILLE-LE- PONT / NOGENT-SUR- MARNE	TOTAL
NOMBRE DE JOURS DE NAVIGATION	53 jours	42 jours	44 jours	/
NOMBRE DE PASSAGERS	7872 passagers	5668 passagers	5827 passagers	<b>19 367 passagers</b>

Afin de **renforcer l'identité de la Seine** et celle des passeurs de rives comme marqueur du territoire, l'association a travaillé avec l'artiste Morne et le lycée Chérioux à Vitry-sur-Seine en vue de la création d'une **fresque sur Le Catalogue**, catalante du passeur de Choisy-le-Roi. Cette nouvelle image a été inaugurée le 24 mai en présence des différents partenaires, dont la Fondation Crédit Coopératif qui a soutenu financièrement l'initiative.



Crédit : Au Fil de l'Eau - Fresque sur le Catalogue



Par ailleurs, le format des Passeurs de Marne en Seine-Saint-Denis a évolué en 2023. D'un côté, la ville de Noisy-le-Grand a quitté le dispositif tandis que la ville de Neuilly-Plaisance l'a rejoint. Après concertation avec les partenaires, des **croisières non-commentées en boucle, au départ de Gournay-sur-Marne et de Neuilly-Plaisance, ont été proposées**, au lieu des navettes fluviales. Les balades d'une cinquantaine de minutes ont été commercialisées (5€ par adulte, 2,50€ par enfant) sur ExploreParis et sur place, au niveau des pontons d'accueil. Pour cette première édition qui a comptabilisé 22 jours de navigation, 1 477 passagers ont bénéficié du service. Le format devrait être renouvelé en 2024.



Crédit : Au Fil de l'Eau - Big Jump 2023 à Saint-Maur-des-Fossés

Les **croisières commentées de la partie saint-maurienne de la Boucle de la Marne** ont fêté leurs 20 ans cette année. Cette action soutenue financièrement par la municipalité a permis de sensibiliser 2861 passagers à la biodiversité tout au long des 31 jours de navigation, contre 38 en 2022. En effet, l'association a dû réduire le nombre de journées, faute de ressources financières suffisantes.

Malgré une baisse des commandes par la Direction des Services de l'Eau et de l'Assainissement du Département du Val-de-Marne, les **croisières pédagogiques à destination des scolaires** sont en hausse grâce au travail de recherche et de diversification des partenaires institutionnels et financiers réalisé par l'équipe : CAF du Val-de-Marne, Politique de la Ville, Fondation SNCF, Fondation OMNIS, la Fondation MACIF et le Parc de la Haute-Ile.

A l'instar du pôle sensibilisation, le pôle navigation a élaboré un **catalogue répertoriant les différents services de navigation possibles**, dans le but de clarifier la lisibilité des activités et de faciliter leur mise en œuvre.

Pour finir, en décembre 2023, Au Fil de l'Eau a obtenu une subvention de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre afin d'**amorcer la transition énergétique sur ses catamarans fluviaux**. Cet enjeu d'amélioration de la performance énergétique des services de navigation d'Au Fil de l'Eau est présent depuis 2020. L'année 2024 sera consacrée à la recherche de co-financements afin de **lancer une expérimentation d'un passeur de rives électrique à Choisy-le-Roi**. Si le bilan de cette opération s'avérait concluant, un déploiement sur l'ensemble de la flotte serait alors envisagé.





## PRÉSERVATION & COLLECTE DE DÉCHETS

Le **pôle écologie-rivière** regroupe les travaux d'entretien et d'aménagement des berges et des zones humides franciliennes. Dans une approche de génie végétal, les équipes interviennent pour lutter contre le phénomène d'érosion et favoriser la qualité des écosystèmes naturels. En 2023, l'association a obtenu l'**agrément "Association de Protection de l'Environnement"** par la Préfecture du Val-de-Marne, reconnaissant ainsi, et de manière accrue, le travail mené.

Dans le cadre d'un marché réservé avec le Département du Val-de-Marne, l'association est intervenue régulièrement sur la Seine et sur la Marne. Aussi, un travail important d'entretien a été réalisé sur l'Île des Loups, située au Perreux-sur-Marne, pour le compte de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois. Après deux années de réflexion sur un **projet de reconstruction de la ripisylve de l'île, Au Fil de l'Eau a été lauréate de la Fondation du Patrimoine pour mener à bien son plan d'actions en trois ans.** Celui-ci est composé d'un inventaire faune/flore 4 saisons, de travaux de restauration écologique, de conception d'un nouveau contenu pédagogique et d'un ensemble de croisières de sensibilisation à destination du public jeune.



Crédit : Au Fil de l'Eau - remise de prix de la Fondation du Patrimoine

Pour le compte de la ville de Choisy-le-Roi, l'association a poursuivi ses interventions d'**entretien de la darse et du quai des Gondoles**. Néanmoins, au regard des délais de publication du marché et d'étude des offres, le nombre de jours d'interventions a été réduit de  $\frac{2}{3}$  par rapport à 2022. L'association espère pouvoir planifier ses interventions tout au long de l'année 2024, en suivant les saisons et les cycles des milieux.

Au Fil de l'Eau a continué ses opérations d'entretien de la Réserve Naturelle des Îles de Chelles dans le cadre d'un marché avec la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne. Ce partenariat s'est d'ailleurs développé en 2023 avec l'ajout de l'**entretien de la Gondoire**.

Enfin, l'association est intervenue, comme depuis plusieurs années, sur l'Île de Gournay-sur-Marne et sur l'Île Godet à Torcy. Cette année, plusieurs missions d'**entretien du Canal de Polangis** ont été



confiées à Au Fil de l'Eau par l'Association Syndicale Autorisée (ASA). Une convention de partenariat devrait voir le jour en 2024.

En parallèle de ces actions de préservation des cours d'eau, l'association travaille depuis 2020 sur le **renforcement de ses capacités en matière d'amélioration de la qualité des eaux naturelles**, notamment au travers de la collecte des macrodéchets flottants.

Dans cette dimension, le **bateau collecteur de déchets L'Ancistrus a été livré** en janvier 2023 et inauguré en octobre 2023. Dans le même temps, 3 salariés permanents ont passé leur permis BE (permis remorque) et commencé leur certificat de capacité pour la conduite des bateaux de commerce. Les démarches d'agrément ont été particulièrement lourdes, d'autant plus que le titre de navigation obtenu (engin de chantier) n'est pas celui qui avait été initialement demandé par l'association (bateau professionnel de moins de 20m). L'association est en cours de négociation avec les services de la DRIEAT pour revoir ce point.



Crédit : Au Fil de l'Eau - inauguration de l'Ancistrus

En attendant, les nouveaux services proposés par l'association commencent à apporter des réponses aux besoins des collectivités. En effet, depuis plusieurs années, Au Fil de l'Eau réalise des **campagnes de ramassage de déchets flottants** pour le compte du Syndicat Marne Vive, Véolia, Valophis Habitat, la ville d'Alfortville, le Département du Val-de-Marne et HAROPA Port.

En 2023, Au Fil de l'Eau a été, pour la première fois, attributaire d'un marché de la ville de Paris concernant **l'identification et la cartographie des zones d'accumulation de déchets** entre le Pont de Bercy et le Pont Garigliano. Sur ce même aspect, l'association a été soutenue par la Fondation Placoplatre pour **géolocaliser les déchets flottants autour de L'Île-Saint-Denis et collecter dans la foulée**. De nouveaux partenariats techniques sont également en cours de développement, tels que le Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains (LEESU) ou Le Cèdre.

Ainsi, au regard du développement des activités du pôle écologie-rivière, un **second encadrant technique a été embauché en décembre 2023**. Il est prévu d'ouvrir un stage de cartographie 6 mois au premier trimestre 2024. Enfin, à l'exemple des pôles sensibilisation et navigation, un catalogue présentant le panel des services de génie végétal et de collecte de déchets a été créé.





## INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

En 2023, Au Fil de l'Eau a accompagné 29 salariés en transition professionnelle via son Atelier Chantier d'Insertion (ACI) du Val-de-Marne, et 9 salariés sur celui des Passeurs de Marne en Seine-Saint-Denis. **Les taux de sortie dynamiques sont respectivement de 70% et de 0%**. Sur l'ACI des Passeurs de Marne, plusieurs difficultés ont été rencontrées et expliquent ce résultat :

- dans les faits, il y a eu 3 sorties mais elles ne sont pas comptabilisées par la DRIETS (sortie en CDI avant les 3 mois de parcours, déménagement et licenciement pour faute grave)
- faible orientation par les prescripteurs de candidats correspondant aux prérequis du poste d'agent fluvial polyvalent
- grande précarité sociale des salariés déjà en parcours requérant un temps d'accompagnement social et professionnel plus long

Cependant, la dynamique SEVE Emploi mise en place en 2022, a bien été intégrée par l'équipe, et s'est poursuivie en 2023. Pour rappel, l'approche se traduit par plusieurs points clés :

- déconstruction de l'impératif "CV+lettre de motivation", le postulat étant qu'un retour à l'emploi réussi passe d'abord par une rencontre entre le candidat et l'employeur
- hausse du temps de prospection des entreprises et de captation des offres d'emploi augmentation du nombre de visites d'entreprises, par l'ensemble de l'équipe permanente
- mise en oeuvre quasi-systématique de Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
- hausse de la confiance en soi et du sentiment de légitimité de l'équipe permanente pour négocier des contrats durables (CDD de plus de 6 mois ou CDI) avec les employeurs

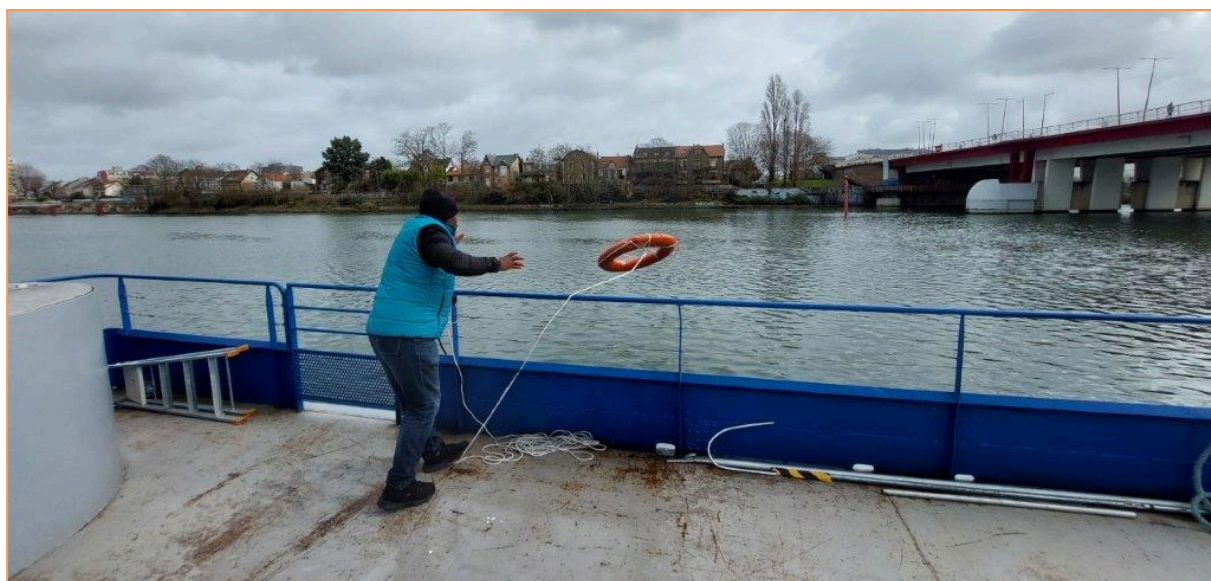
Pour cette deuxième année dans le programme, les objectifs portaient notamment sur **la consolidation des partenariats entreprises, l'amélioration des suivis en emploi et sur la création d'évènements RH**. Deux temps forts ont ainsi été organisés : un petit déjeuner RH afin de comprendre les besoins des entreprises ayant des difficultés de recrutement et trouver ensemble des leviers à l'embauche, ainsi qu'un SEVE Dating afin de faire se rencontrer des salariés en transition professionnelle et des structures employeuses ayant des postes à pourvoir. Ces moments ont contribué à **déconstruire les stéréotypes liés à l'insertion par l'activité économique** et à **initier des périodes de mise en situation en milieu professionnel (19 PMSMP)**. Dans ce cadre, les salariés en transition ont été eux-mêmes très proactifs sur l'organisation des événements.



Crédit : Au Fil de l'Eau - SEVE Dating



Pour accompagner la définition d'un projet professionnel et la sortie en emploi des salariés en transition, Au Fil de l'Eau propose un **parcours de formation pré-qualifiant voire qualifiant**. Les formations à la navigation avaient fait l'objet d'une réforme en 2022. Les nouvelles modalités de formation, comme l'obtention du **brevet de natation**, préalable à la délivrance de l'attestation spéciale passagers allégée, ont été progressivement intégrées. En revanche, l'association rencontre des **difficultés pour former son personnel au titre "Expert en Navigation à Passagers"** car la prise en charge de l'OPCO Uniformation ne permet pas de supporter les coûts pédagogiques. Au Fil de l'Eau attend donc de **trouver un partenariat cohérent avec les organismes compétents et certifiés Qualiopi** : A Puissance 2 ou avec Fluvia.



Crédit : Au Fil de l'Eau - formation "Homme de Pont"

Sur le plan de l'accompagnement social, Au Fil de l'Eau a été accompagnée par les équipes de la Maison Commune des Addictions, des Troubles Mentaux et de la Santé sur la question de la **prévention des addictions en milieu professionnel**. Il est prévu de **reprenre le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** en ce sens en 2024.

Dans le cadre de sa stratégie de développement de ses activités d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, et parce que le secteur fluvial est en forte tension, Au Fil de l'Eau a commencé à travailler sur la **création d'une nouvelle Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), à Paris**. Pour ce faire, l'association a rencontré Chantier École Ile-de-France, la Ville de Paris et la DRIEETS 75. Elle attend désormais les **directives en matière de délivrance de crédits** destinés à l'implantation de nouvelles SIAE afin, le cas échéant, de constituer un dossier de demande d'agrément en 2024.



**Cofinancé par  
l'Union européenne**

Pour finir, d'un point de vue économique, les ressources financières liées au fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion ont été

particulièrement fragiles. Ayant anticipé ce risque, l'association avait fait **une demande de subvention, pour la première fois, au Fonds Social Européen** en décembre 2022. Cette demande a été accordée en fin d'année 2023, permettant ainsi d'atteindre l'équilibre financier. En revanche, cette aide ne sera pas reconduite en 2024 ce qui interroge fortement la stratégie à adopter, dans un contexte où les aides de l'Etat et des collectivités territoriales sont en baisse constante.



[aufildeleau.eu](http://aufildeleau.eu)



## VIE ASSOCIATIVE

La communication et la vie associative font partie des axes stratégiques prioritaires depuis 2021, année où Au Fil de l'Eau avait bénéficié d'un accompagnement de la BGE-ADIL (DLA) pour redéfinir sa stratégie de communication. Le nouveau site web de l'association, conçu par les agences Muscade et Webtopie, a ainsi été inauguré en mai 2023 : <https://aufildeleau.eu>



Un changement notable dans la gouvernance est à souligner avec l'**arrivée d'un nouveau trésorier**, Roland Becker, retraité et ancien volontaire en mécénat de compétences au sein de l'association.

2023 est aussi une année de **dynamisation de la vie associative** qui se traduit, entre autres, par la création de temps mensuels de rencontre

entre bénévoles. Ces "**matinales**" du samedi, portées par deux bénévoles, sont ouvertes à tous.tes et permettent de découvrir l'association, de renforcer la convivialité et/ou de s'engager sur des actions concrètes. Ces efforts ont permis de **recruter de nouveaux bénévoles particulièrement actifs sur des missions qui étaient jusqu'alors assez peu pourvues** : animation d'ateliers de confiance en soi, animation d'ateliers de prise de parole en public, reportage photos des activités de l'association.



En 2024, l'association souhaite travailler davantage sur les enjeux de **formation des bénévoles** (navigation, encadrement, etc.) mais aussi ceux **d'intégration et d'accompagnement de nouveaux administrateurs au sein de la gouvernance**.





---

## PERSPECTIVES 2024

---

L'année 2024, qui poursuivra la dynamique de consolidation engagée, pose plusieurs questions.

Premièrement, l'association fait de son installation dans de nouveaux locaux (techniques + bureaux) un enjeu prioritaire. Jusqu'à présent, Au Fil de l'Eau bénéficiait d'une mise à disposition à titre gracieux d'un local technique par le Département du Val-de-Marne. Or, parce qu'il se trouve sur la trajectoire de la future ligne de bus TZen 5, ce bâtiment est voué à être détruit en 2024. Cette situation connue depuis 2022 avait enclenché des recherches de nouveaux locaux par l'association, auprès de ses partenaires historiques. Faute de réponse, Au Fil de l'Eau a fait le choix, en fin d'année 2023, d'alerter plus vivement les institutions et les représentants politiques, dans l'espoir d'obtenir des propositions concrètes et adaptées. Autrement, l'association se retrouverait sans lieu d'accueil des équipes en insertion professionnelle, sans lieu de rangement de son matériel et sans lieu de stationnement sécurisé pour son bateau collecteur et ses utilitaires, mettant alors en péril la viabilité de ses activités. **Une piste sérieuse semble se dessiner pour transférer le local technique.** Néanmoins, **dans un contexte où les équipes et les activités se sont accrues et nécessitent une adaptation des usages des espaces, l'association recherche toujours de nouveaux bureaux,** idéalement à proximité de son local technique.

Deuxièmement, l'association regarde avec attention la mise en œuvre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans la mesure où la Seine fait partie intégrante de leur conception. Il y a de forts besoins de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur fluvial. 2024 devrait permettre à l'association d'améliorer son positionnement en tant que passerelle emploi vers les métiers de l'eau mais aussi en tant qu'opérateur en assainissement, grâce à *L'Ancistrus* notamment. L'objectif est de **transformer cette opportunité en héritage pérenne pour les sorties de parcours dans le secteur fluvial et pour l'amélioration des moyens de prévention et de contrôle de la qualité des eaux.**

Troisièmement, parce que l'association souhaite contribuer davantage au retour à l'emploi des publics franciliens, **la gouvernance a voté fin 2023 le lancement d'un projet de création d'une structure d'insertion par l'activité économique à Paris.** Le but de cette démarche est aussi de **gagner en cohérence territoriale.** L'association a déjà un ACI en Seine-Saint-Denis et un en Val-de-Marne. Avoir une SIAE à Paris permettrait d'avoir une continuité géographique des activités le long de la Seine, de ses affluents et des Canaux.

Aujourd'hui, il semble que la légitimité du projet associatif d'Au Fil de l'Eau ne soit plus à démontrer. L'association a su s'organiser ces dernières années et prouver sa **capacité à apporter des réponses efficaces à des enjeux sociétaux forts** tels que l'insertion par l'activité économique, l'amélioration du cadre de vie des franciliens, la cohésion territoriale et la protection de l'environnement.

Pour poursuivre correctement ses missions, voire les renforcer, **Au Fil de l'Eau a besoin de garanties des pouvoirs publics.** Les structures d'insertion par l'activité économique sont déjà limitées en termes de ventes de biens et services. Elles sont plafonnées à 30% des recettes globales. Le reste doit correspondre à des subventions ou des dons, etc. De plus, la diversification des ressources financières, notamment par la recherche de subventions privées / mécénat, est très chronophage. La concurrence s'intensifie d'année en année. En définitive, **si le propre des SIAE est de répondre à des logiques différentes de celles du marché classique, il est nécessaire que les particularités de l'IAE soient défendues et soutenues, financièrement et politiquement.** Pour 2024, Au Fil de l'Eau appelle, chacun et chacune, citoyen.es, représentant.es politiques et professionnel.les, à rejoindre l'association pour une société plus juste et respectueuse de l'environnement.





# ILS ONT SOUTENU AU FIL DE L'EAU EN 2023



